



Correspondant Défense

La fonction de correspondant défense vise à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Ses missions se base sur 3 grands axes :

- L'information sur la défense

Être le lien entre le monde de la défense et les citoyens. Au profit des citoyens sur la politique de défense de la France, les métiers de la défense...

- Le parcours de citoyenneté

Le correspondant s'engage à enseigner les pratiques de défense à caractères pluridisciplinaire délivré sous l'autorité de l'Education nationale, en classes de 3e et de 1ère, au recensement et à la journée défense citoyenneté (JDC, anciennement JAPD) et plus récemment le service national universel (SNU)

- La solidarité et la mémoire

Il est de son devoir de sensibiliser les citoyens, en particulier la jeunesse, aux événements qui ont marqués l'histoire de notre pays, aux commémorations ou à la solidarité dues aux anciens combattants par exemple.

Délégués titulaires

[François VARLET](#)

Liens utiles

[Guide pratique du Correspondant de défense](#)

[PDF](#)